



La Porte d'Alsace - Communauté de Communes - région de Dannemarie

La pesée embarquée

La Communauté de Communes de la Porte d'Alsace

- Création en 1994 : réunion de 3 SIVU dont un gérant la collecte des ordures ménagères
- Territoire rural dispersé d'environ 140 km²
- 33 communes dont une majorité de moins de 500 habitants (la plus petite : 66 habitants)
- Un bourg centre : Dannemarie (1988 habitants)
- 13 228 habitants soit 5500 foyers



- Compétences :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Tourisme
- Affaires sociales (programme petite enfance...)
- Sports et culture
- Collecte et traitement des ordures ménagères



- Remarque :

2 communes non membres de la Porte d'Alsace ont bénéficié du service de collecte des ordures ménagères jusqu'au 31 déc. 2002. L'une a intégré la Porte d'Alsace, l'autre a décidé d'assurer sa propre gestion. Cette dernière ne fait pas partie du SM4.

**Historique et objectifs
de la mise en place du tri sélectif
et de la pesée embarquée**

Historique

- 1991 : lancement de la collecte sélective
- 1992 : mise en place de la collecte sélective au porte à porte : plastiques, papiers/cartons, métaux
- 1994 : mise en place d'une opération de distribution de composteurs
- 1996 : séparation des plastiques plats et des bouteilles plastiques (corps creux)
- Avril 1996 : contrat avec Eco-Emballages

- 1999 : mise en place de la pesée embarquée pour 33 communes
- Avril 2000 : mise en place de la pesée embarquée à Dannemarie
- 2001 : distribution des sacs plastiques pour améliorer le tri des bouteilles plastiques
- Décembre 2002 : incinération des ordures ménagères à Bourogne
- Janvier 2003 : intégration des plastiques plats dans le bac à puce des ordures ménagères – mise en place de collectes des déchets spéciaux
- Juillet 2003 : enquête de satisfaction

Objectifs de la pesée embarquée

- Répondre à l'incontournable nécessité de freiner ou d'inverser l'évolution de la masse des déchets
- Mettre en place un service permanent apte à répondre aux problèmes de collectes, à contrôler les produits et à gérer la comptabilité des résultats collectés
- Valoriser les produits par l'intermédiaire de filières de reprise
- Valoriser l'effort civique

Fonctionnement de la pesée embarquée

Les principes

- Collecte au porte à porte
- Un bac à puce par foyer pour la collecte des ordures ménagères non valorisables (base de la facturation du service)
- Des sacs plastiques spécifiques pour la collecte des bouteilles plastiques et des tétra briks
- Des conditionnements adaptés aux produits collectés

Fréquence des collectes

	Type de déchets	Fréquence de ramassage
Collecte au porte à porte	Bac à puce (ordures ménagères et plastiques plats à partir du 1er janv. 2003)	Hebdomadaire
	Bouteilles plastiques (corps creux)	Hebdomadaire
	Papiers/cartons	Hebdomadaire
	Métaux	Mensuel
	Objets encombrants	Trimestriel
	Réfrigérateurs / congélateurs	Trimestriel
Apport volontaire	Piles / batteries	Apport volontaire dans les mairies
	Autres (verre, huiles moteurs, déchets verts, textiles...)	Apport volontaire (conteneurs)
	Déchets toxiques	6 collectes par an (apport volontaire sur un seul site de la Porte d'Alsace)

Une facturation au plus juste

La facturation est basée sur le poids des ordures ménagères collectées, le nombre de levées du bac à puce auquel est ajoutée une part fixe pour tous les foyers.

Un système fiable et précis.



1) IDENTIFICATION

Chaque bac est équipé d'une puce qui permet lors de son ramassage d'identifier son propriétaire.

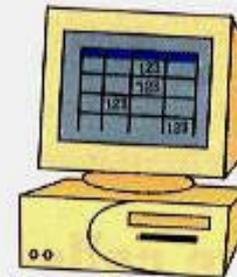
2) PESÉE

Les bacs sont pesés de façon automatique lors du levage avant d'être vidés.



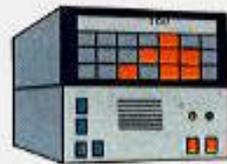
4) TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données sont rassemblées et communiquées avec la facturation.



3) GESTION DES INFORMATIONS

Le système informatique du camion associe à chaque ménage le poids d'ordures ramassées.



Filières de reprise

Ordures
ménagères

Bouteilles
plastiques

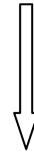
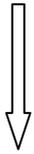
Papiers /
Cartons

Acier

Aluminium

Verre

Déchets
verts



Incinérateur
de Bourgogne
(90)

Valorplast

Revipac

Usinor
Packaging

Affimet

BSN

Sundgau
Compost

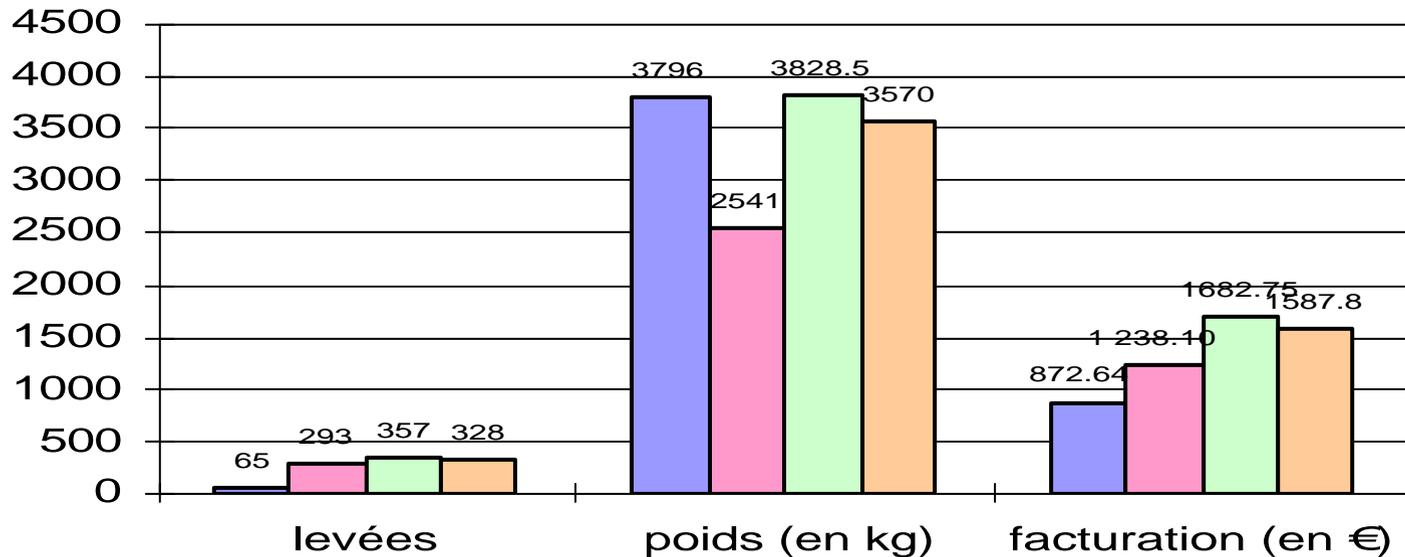
Essai du système dans les logements collectifs (juillet 2002)



Mise en place de bacs individuels pour les locataires des logements collectifs : essai de valoriser l'effort de tri.

Résultat dans les collectifs

Mise en place de bacs à puces individuels dans des logements collectifs



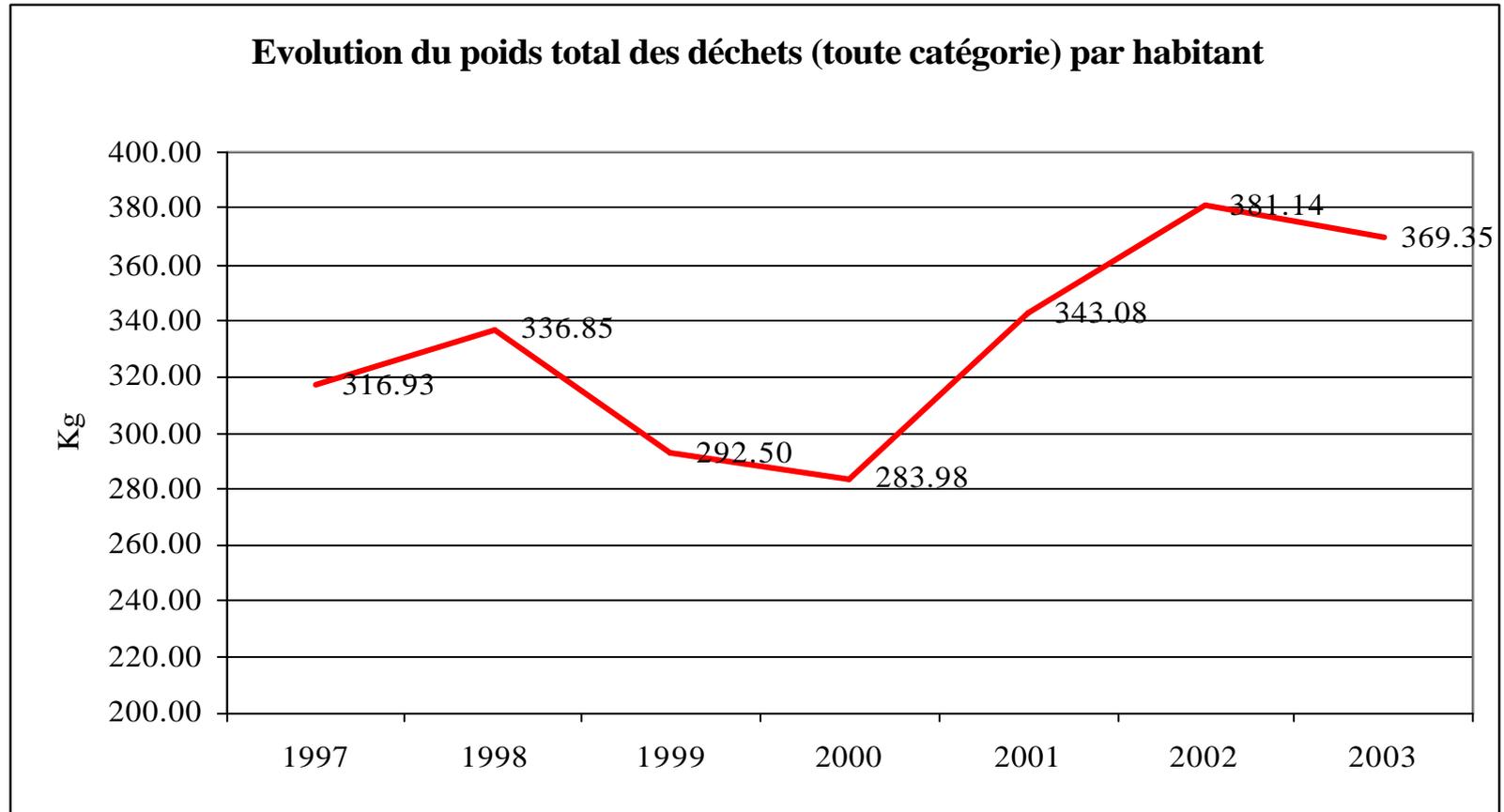
■ 1er semestre 2002 : des bacs collectifs
■ 2eme semestre 2002 : bac individuel
■ 1er semestre 2003 : bac individuel
■ 2eme semestre 2003 : bac individuel

Poids moyen de déchets ménagers / hab / an :

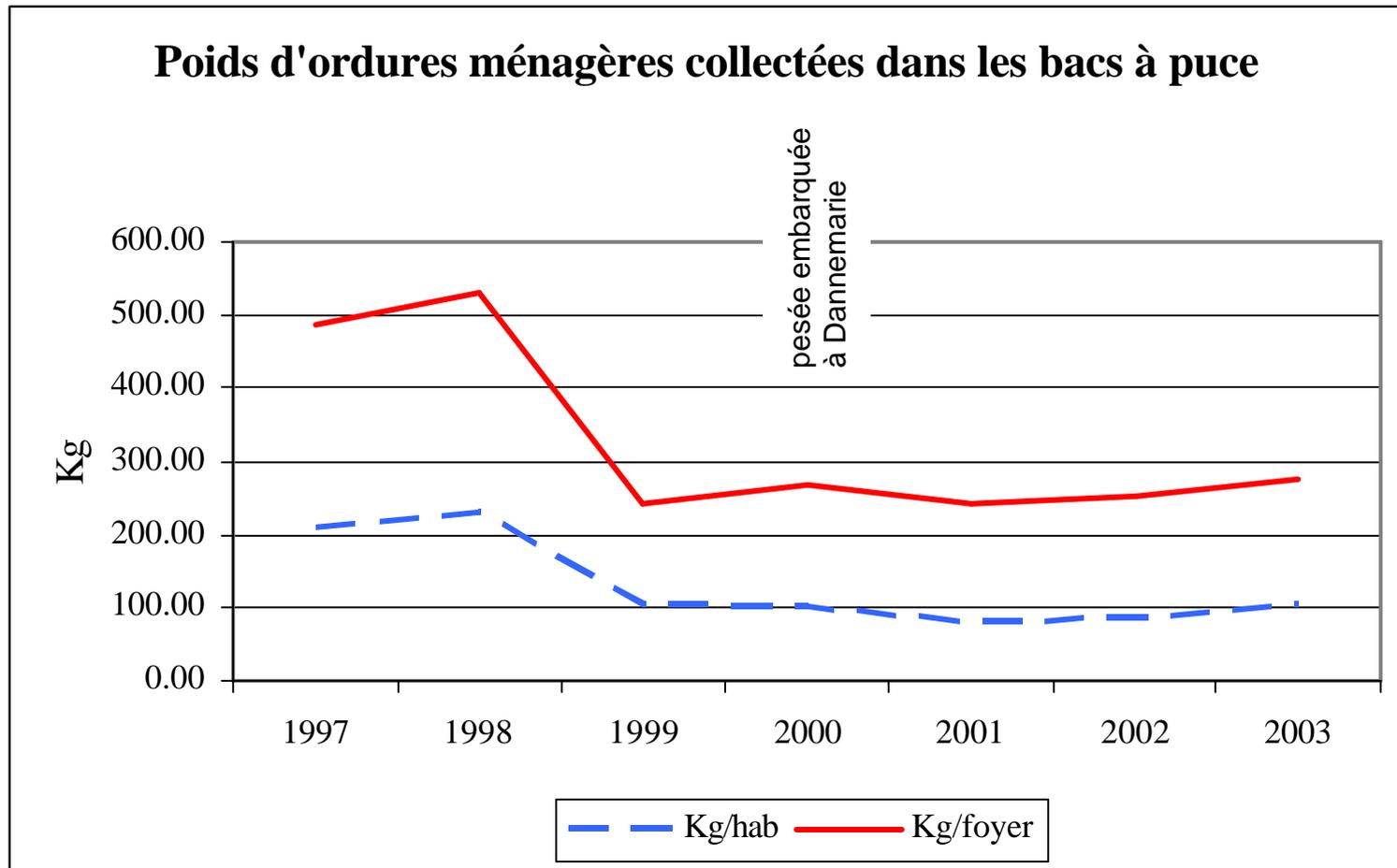
- Ensemble CCPA : 104 Kg/hab./an
- Log. collectif : 108 Kg/hab./an

Les résultats de collecte

Evolution du poids total de déchet dans les normes

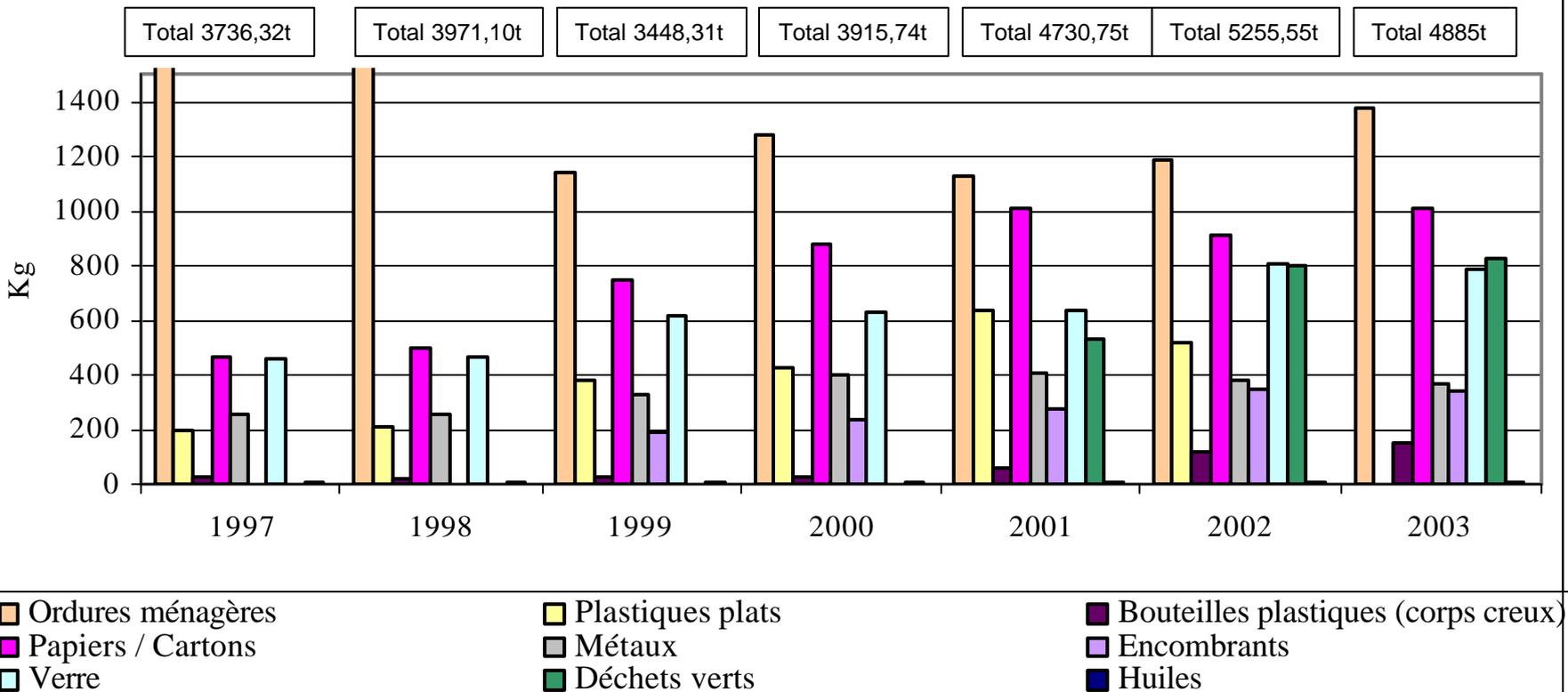


Mais une nette diminution des déchets non valorisés



Une augmentation continue des tonnages de déchets valorisés

Poids selon le type de collecte

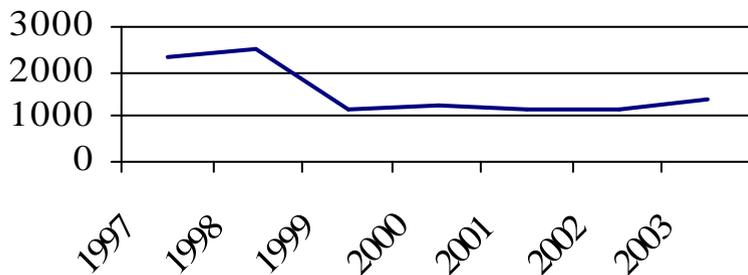


•1999 : mise en place de la pesée embarquée

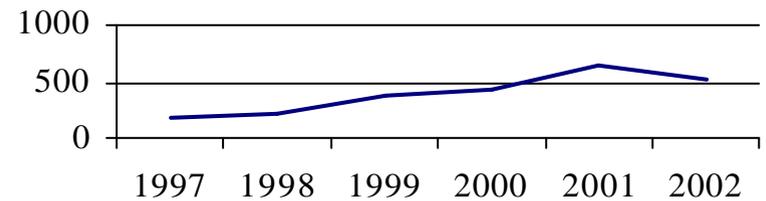
•2000 : intégration de Dannemarie (2000 habitants) au système de pesée embarquée

Evolution des tonnages des différentes collectes

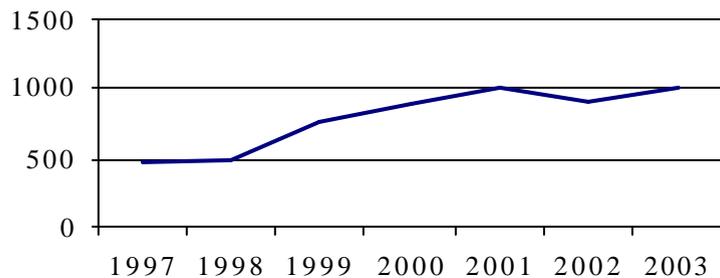
Ordures ménagères



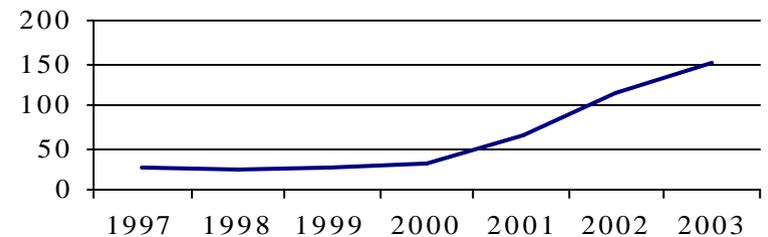
Plastiques plats



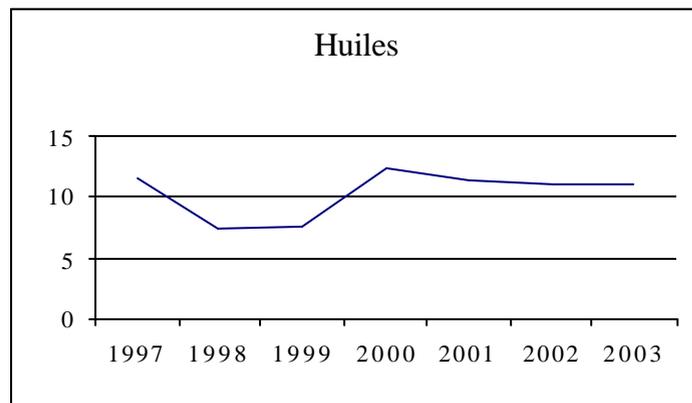
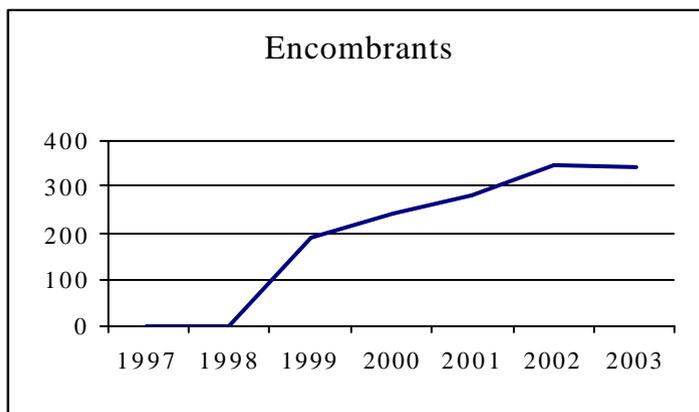
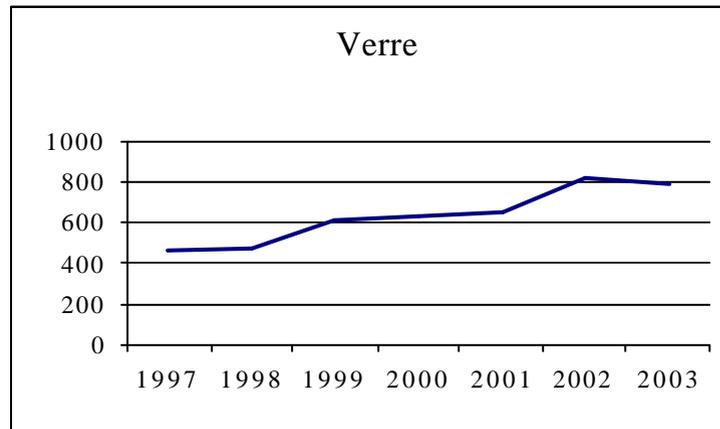
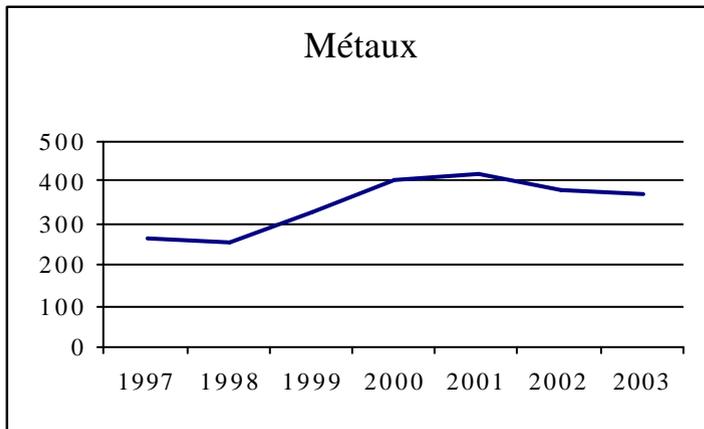
Papier / Cartons



Bouteilles en plastique, tétra brick... Corps creux

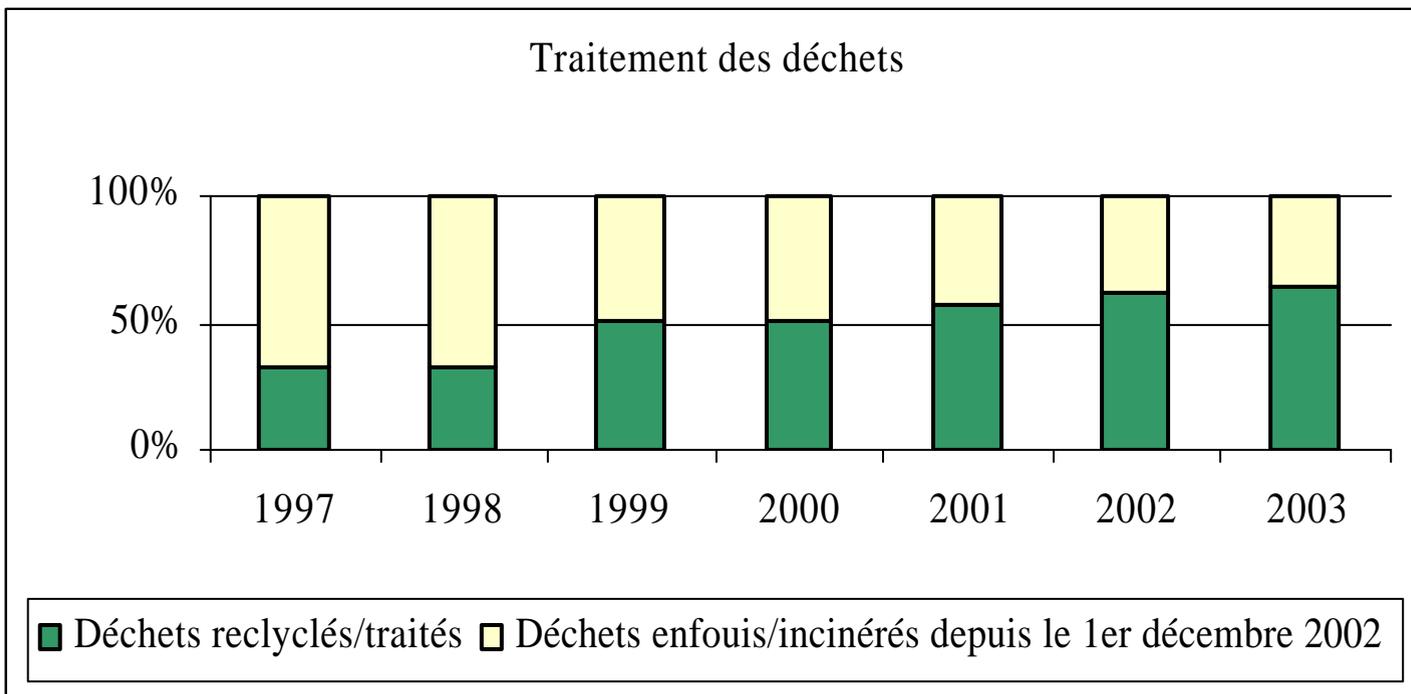


Evolution des tonnages des différentes collectes (suite)



Evolution générale des comportements des usagers

- Une démarche de tri sélectif adoptée par les usagers (habitude).
- Une part prépondérante de déchets recyclés ou valorisés : en 2003, 104 kg de déchets résiduels par habitant (incinérés et non valorisés).

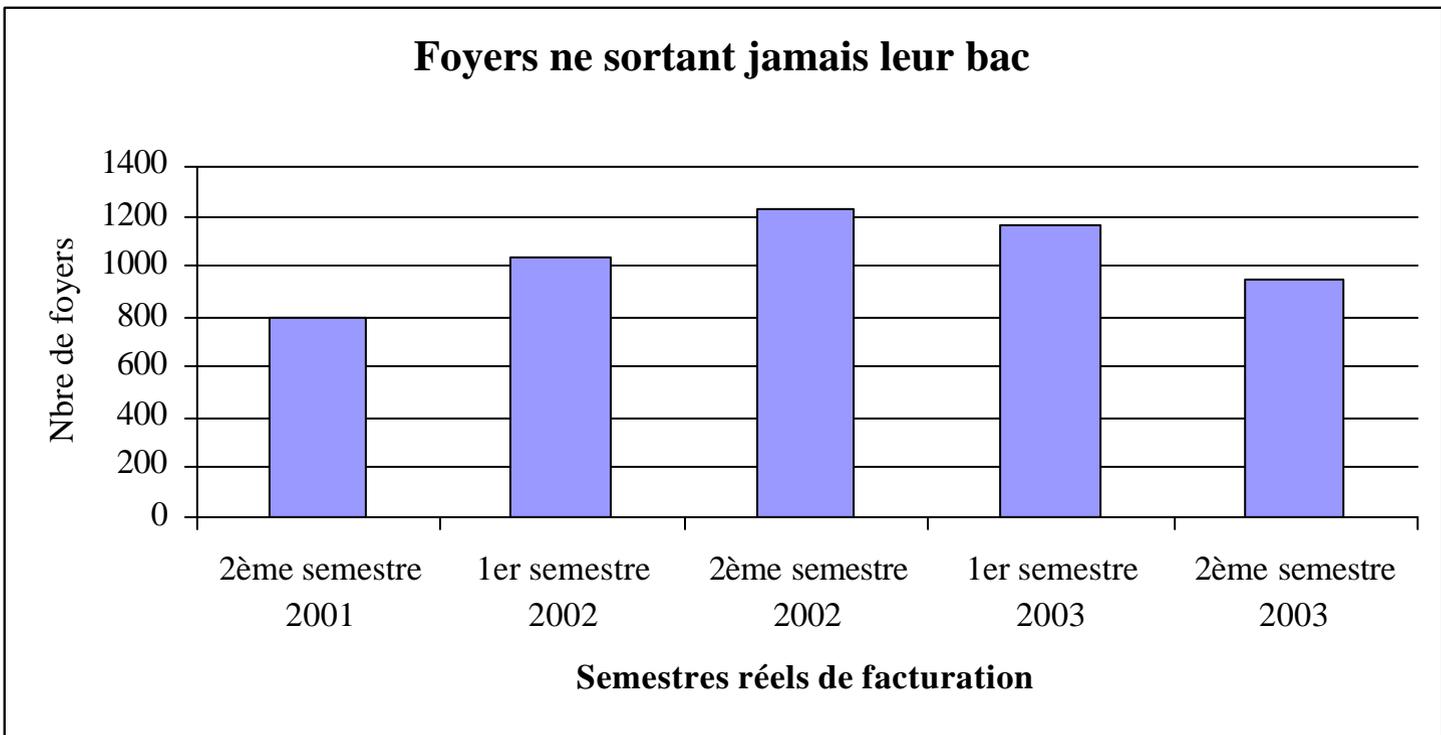


Les déchets recyclés et traités concernent les bouteilles plastiques, les papiers cartons, les métaux, les déchets verts, le verre, les huiles en sortie de collecte.

Des exceptions

- Chaque foyer possède un bac à puce. Or, certaines familles (parents, enfants...) vivant proches les uns des autres n'utilisent qu'un bac pour tous. De ce fait, certains bacs ne sont jamais sortis et jamais pesés.

L'installation d'une part fixe permet de faire participer tous les foyers au coût des collectes sélectives.



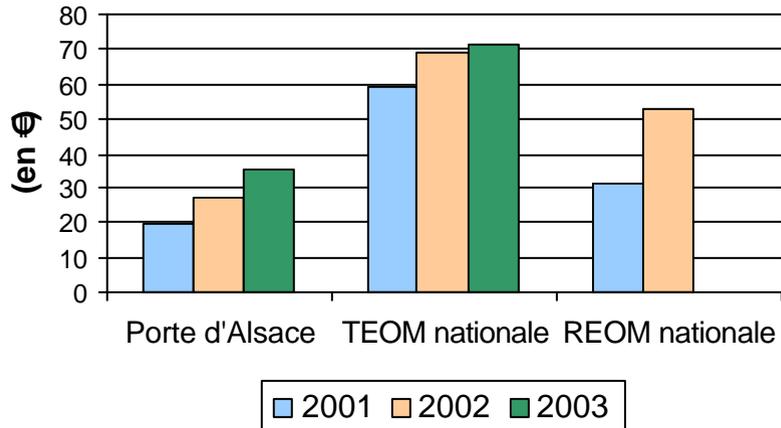
Aspects financiers

Tarifs de facturation

2001	2002	2003	2004
<ul style="list-style-type: none">• 0.20 €/ kg enlevé• 0.46 €/ levée	<ul style="list-style-type: none">• 0.22 €/ kg enlevé• 0.46 €/ levée• 7.62 € de par fixe par semestre pour l'ensemble des foyers	<ul style="list-style-type: none">• 0.30 €/ kg enlevé• 0.60 €/ levée• 10 € de part fixe par semestre pour l'ensemble des foyers	<ul style="list-style-type: none">• 0.33 €/ kg enlevé• 0.66 €/ levée• 12.50 € de part fixe par semestre pour l'ensemble des foyers

Des factures favorables aux usagés

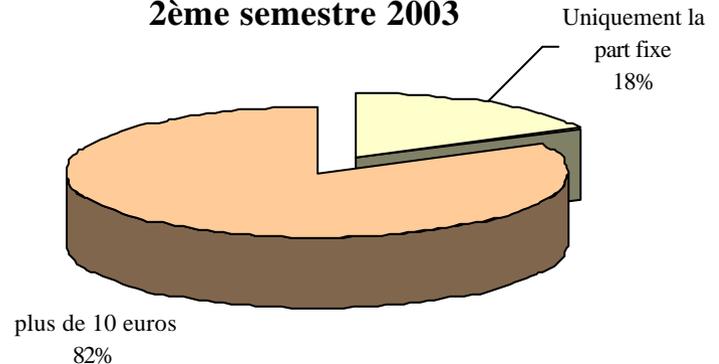
Montant moyen de la REOM ou de la TEOM acquitté par habitant



Sources : Porte d'Alsace, DGCL

Remarque : les statistiques relatives à la REOM nationale ne sont disponibles qu'avec une année de décalage.

Montant des factures des foyers
2ème semestre 2003



Montant moyen de la facture pour les habitants de la Porte d'Alsace :

2001 : 19,36 € / hab / an

2002 : 27,32 € / hab / an dont une part fixe par foyer de 15 € / an

2003 : 34,84€ / hab / an dont une part fixe par foyer de 20€/an

Un service déficitaire en 2003

Dépenses 2003 (en €)



Recettes 2003 (en €)



■ Sundgau compost
■ Marché SITA

■ Recycal (verre)
■ Autre

■ Redevances des usagers
■ Autres

■ Subventions Eco-emballages

Bilan déficitaire de 47 930 €

Bilan

La pesée embarquée

=

redevance d'enlèvement des ordures ménagères en dessous de la moyenne nationale

MAIS

Proportion importante du nombre de personnes n'utilisant pas le bac à puce

+

augmentation du nouveau marché

=

part fixe pour tous les foyers de la Porte d'Alsace

(participation de l'ensemble des usagers au coût du service offert).

Bilan

La pesée embarquée

=

des habitudes de tri plus poussées avec des collectes au porte à porte

MAIS

des demandes de plus en plus pointues (plastiques agricoles)

+

des adaptations nécessaires en fonction des réglementations (schéma départemental) ou de l'émergence de nouvelles filières de recyclage et de valorisation

=

des données indépendantes à la Porte d'Alsace mais très contraignantes.

Les perspectives

- Optimisation du service avec l'apparition de nouveaux besoins : collecte des déchets toxiques, optimisation de la collecte des déchets verts...
- Maintien de l'équilibre budgétaire du service
- Recherche de nouvelles filières de recyclage (notamment professionnelles – aide logistique apportée par la Communauté de Communes)

Porte d'Alsace

Communauté de Communes de la Région de Dannemarie

Siège :

Hôtel de Ville
68 210 Dannemarie

Tel : 03 89 07 24 24
Fax : 03 89 07 29 40

E mail : om@cc-porte-alsace.fr
Site web : www.cc-porte-alsace.fr